

ASC du CSE : on se met au vert !

1 JOUR (7h) ▶ PRÉREQUIS : AUCUN ▶ PUBLIC : Elu(e)s désirant développer ses compétences dans le cadre de son mandat

Objectifs

A l'issue du stage, vous serez capable de :

- ✓ Comprendre les impacts des ASC vis-à-vis des enjeux environnementaux actuels
- ✓ Acquérir les clés pour piloter les dépenses ASC de manière responsable
- ✓ Maîtriser la communication et susciter l'adhésion des salariés

Méthodes

- ✓ Formation interactive
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Exercices pratiques : travaux en groupe...

Modalités d'évaluation

Des exercices concrets servent d'évaluation des acquis tout au long de la formation.

Modalités de suivi

Dans les 3 mois suivant la formation, un point est établi pour mesurer la mise en œuvre des acquis en milieu professionnel et identifier les nouveaux besoins.



Programme

► Introduction aux enjeux environnementaux

- Fresque du climat – atelier de sensibilisation de référence sur le sujet : état des lieux, principales clés d'analyse pour comprendre les enjeux sous la forme d'un atelier basé sur l'intelligence collective et la pédagogie.

ATELIER PRATIQUE : ludique, collaboratif, créatif

► Comprendre son impact pour mieux agir

- Appréhender la diversité des critères de durabilité
- Comprendre la notion de cycle de vie et identifier des stratégies pour réduire son empreinte
- Piloter son impact : focus sur le bilan carbone

► ASC : penser les alternatives

- Approfondir les enjeux autour de thématiques propres aux CSE (Voyages, cadeaux...)
- Focus sur l'impact des transports
- Adopter les bonnes pratiques, identifier les alternatives et sourcer les prestataires

► Eviter les pièges et communiquer efficacement

- Reconnaître les stratégies de greenwashing
- Communiquer de manière vertueuse
- Favoriser le passage à l'action

ATELIER PRATIQUE : mise en œuvre par le CSE d'une offre responsable

Coût de la formation

Inter : 320 € net/jour/stagiaire
Intra : 975 € net/jour/groupe
Accompagnement : 975 € net/jour/groupe

Lieux et dates 2022

Angers > Jeudi 24 février
Nantes > Mardi 18 octobre

Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact référent handicap : Vincent Leprince - Tél : 02 41 88 73 58 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)
 Parking gratuit (sauf Le Mans) - Sites desservis par les transports en commun.
 Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
 Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Responsable pédagogique : Vincent Leprince 02 41 88 73 58 - v.leprince@cezampdl.fr / Référente administrative : Valérie Dorléans 02 41 87 36 17 - v.dorleans@cezampdl.fr

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur **www.cezam.fr**